



# TRANSPORT DES ELEVES DEMI-PENSIONNAIRES QUI UTILISENT LES SERVICES DE LA S.N.C.F.

## Demande de Carte d'abonnement

aveyron.fr

### ETAT-CIVIL DE L'ELEVE

NOM et Prénom ..... Date de naissance 


NOM et Prénom du Père ou du Tuteur .....

Adresse (N° et nom de la rue, du lotissement, du lieu-dit) : .....

.....

Tél. : ..... Portable : .....

COMMUNE (Précisez le nom de votre commune du domicile) : .....

### RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES

Etablissement scolaire fréquenté : ..... DIPLÔME PRÉPARÉ : .....

..... LANGUES : L.V.1 ..... L.V.2 ..... L.V.3 .....

CLASSE ..... SECTION ..... ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS OBLIGATOIRES : .....

### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Si vous avez 2 enfants demi-pensionnaires ou plus inscrits aux transports scolaires organisés par le Conseil Départemental, renseignez les lignes suivantes :

Nom	Prénom	Établissement
2° enfant : .....	.....	.....
3° enfant : .....	.....	.....
4° enfant : .....	.....	.....
5° enfant : .....	.....	.....

A découper

## NOTICE D'INFORMATION DESTINEE AUX FAMILLES (Partie à conserver)

Le Conseil Départemental de l'AVEYRON reconduit pour l'année scolaire, l'aide accordée aux élèves transportés par la S.N.C.F. et qui souhaitent bénéficier d'un abonnement avec subvention départementale.

### CONDITIONS D'OBTENTION DE L'ABONNEMENT

Ne pourront bénéficier de l'abonnement scolaire S.N.C.F. subventionné par le Conseil Départemental que les élèves :

- Scolarisés jusqu'en classe de Terminale (Etudiants exclus)
- Résidant dans le Département de l'Aveyron
- Ayant formulé une demande sur cet imprimé.

L'aide sera attribuée sur la base d'un aller et retour journalier pendant la période scolaire, sous réserve que l'élève ait la qualité d'ayant-droit.

### PROCEDURE A SUIVRE

Chaque demande doit être :

- Etablie sur **cet imprimé et signé**
- Accompagnée :
  - de la liasse «**Abonnement Scolaire Réglementé de la S.N.C.F.**», visée par le **Chef d'établissement** concerné
  - d'**une photo d'identité** récente de l'élève
  - **du formulaire «demande de carte PASTEL»** pour les nouveaux élèves uniquement
  - **d'un chèque établi à l'ordre de la RÉGIE DES TRANSPORTS SCOLAIRES** (voir tarifs au dos de cette notice).

**IMPORTANT, l'élève doit :**

**Conserver la carte PASTEL** si l'élève en possède une, et nous indiquer son numéro.

TOUTE PIECE MANQUANTE SIGNIFIERA LE REJET DU DOSSIER

Tarifs du titre de transport (à utiliser pour totaliser le montant dû pour tous vos enfants quotidiens/demi-pensionnaires)

<b>TARIFS CARTES</b>	<b>CAS PARTICULIERS</b>
1 <sup>er</sup> enfant <b>130 €</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Garde alternée (gratuit pour la 2<sup>ème</sup> demande)</li><li>• Gratuit pour les enfants relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance placés uniquement en Famille d'accueil agréée par le Conseil Départemental de l'Aveyron <b>(Joindre l'attestation)</b></li></ul>
2 <sup>ème</sup> enfant <b>100 €</b>	
3 <sup>ème</sup> enfant <b>50 €</b>	
4 <sup>ème</sup> et suivants <b>0 €</b>	